

COTUTELLE DE THÈSE FICHE TECHNIQUE

Nom :	Prénom :	Matricule :
Date et lieu de naissance :		Citoyenneté :
Diplômes antérieurs à l'admission au programme de doctorat	_____ (Nom de l'établissement)	École Polytechnique de Montréal

CODIRECTION DE THÈSE		
Identification des établissements partenaires		École Polytechnique de Montréal C.P. 6079, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3A7 Canada Téléphone : (514) 340-4713 Télécopieur : (514) 340-5859
Responsable de la gestion administrative du programme d'études (ou l'équivalent)	_____ (Nom de l'établissement)	École Polytechnique de Montréal DIRECTION DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL C.P. 6079, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3A7 Canada Téléphone : (514) 340-4713 Télécopieur : (514) 340-5859 Courriel : etudes.superieures@polymtl.ca
Directeurs de thèse : Coordonnées : (adresse; téléphone; télécopieur, courriel)	_____ (Nom du directeur de thèse)	_____ (Nom du directeur de thèse)
	Pourcentage d'encadrement :	Pourcentage d'encadrement : 50%
Sujet de thèse (description)		
Établissement d'où émane le projet (cochez l'établissement concerné)	_____ (Nom de l'établissement) <input type="checkbox"/>	École Polytechnique de Montréal <input type="checkbox"/>

CHEMINEMENT DES ÉTUDES (description des activités et des périodes alternatives de résidence dans chaque établissement)		
Cours (sigle, titre, semestre ou trimestre) O = cours obligatoire HP = cours hors programme	(Nom de l'établissement)	École Polytechnique de Montréal
Examen général de synthèse		Trimestre prévu pour l'épreuve écrite de l'examen général de synthèse : _____ Trimestre prévu de l'épreuve orale de l'examen général de synthèse : _____
Période de séjour dans chacun des établissements		

SOUTENANCE DE LA THÈSE	
L'autorisation de soutenance de la thèse est accordée une fois que les normes et règlements en vigueur dans les deux établissements ont été respectés ou ont fait l'objet d'une entente réciproque. La soutenance est publique sauf dérogation accordée par les deux établissements.	
Nomination d'un jury unique	
Le jury de soutenance est désigné en accord avec les règlements des deux établissements et comprend :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ trois ou quatre membres en plus des deux directeurs de thèse; ➤ au moins un membre extérieur à l'École Polytechnique; ➤ 50% des membres représentant chacun des deux pays; ➤ le directeur de thèse ne peut être désigné président; ➤ le président du jury doit être professeur de l'École Polytechnique ou être enseignant de rang équivalent; ➤ le représentant du directeur des études supérieures de l'École Polytechnique le cas échéant. 	
Lieu de la soutenance :	
Date de la soutenance :	
Langue de rédaction de la thèse :	
Langue dans laquelle la thèse sera soutenue :	

DIPLOMATION		
Libellé proposé des diplômes préparés en cotutelle	(Nom de l'établissement)	École Polytechnique de Montréal

FINANCEMENT		
	(Nom de l'établissement)	École Polytechnique de Montréal
Montant des droits de scolarité :		
Montant des bourses d'études et de recherche :		
Montant et source d'autres financements prévus :		
Durée du financement :		

OBSERVATIONS OU CONDITIONS PARTICULIÈRES

APPROBATION DE LA COTUTELLE	
(Nom de l'établissement)	École Polytechnique de Montréal
L'étudiant	

<i>Nom en caractères d'imprimerie</i>	
_____	_____
Signature	Date
Le directeur de thèse	Le directeur de thèse
_____	_____
<i>Nom en caractères d'imprimerie</i>	<i>Nom en caractères d'imprimerie</i>
_____	_____
Signature et date	Signature et date

APPROBATIONS	
_____	_____
Directeur des études supérieures - Date	Signature autorisée de l'établissement partenaire - Date